Decolotel Literie Collectivités



CATALOGUE LITERIE 2018

Sommaire

Collectivités

p 5 à 14

Grenadines

Duke

Capri

Satin

Olympique

Alcatraz

Matelas d'appoint

Matelas enfant

Accessoires

Housses

Oreillers

Cadres

Couettes/couvertures/

Alèses

p 21 à 26

Un catalogue dédié à l'hôtellerie

Fort de son expertise et de ses exigences de qualité élevée, DECOLOTEL Literie propose une collection de produits destinée exclusivement à l'hôtellerie.



COLLECTION **hôtellerie** 2^{14e} édition



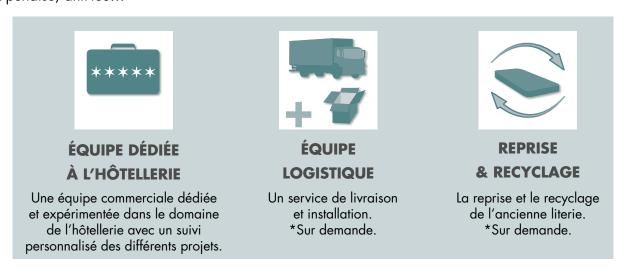
Garantie 5 ANS







- **Une gamme complète** de produits matelas, sommiers et accessoires pour tous les types d'établissements, de l'économique aux 5 étoiles, résidences de vacances...
- Une offre multi-technologie et sur-mesure : ressorts ensachés, mousse, latex... pour satisfaire tous les besoins en terme de couchage.
- Un choix de caractéristiques produit large et varié: surmatelas intégré, bandes AIR (aération), face été/face hiver, coloris des sommiers et têtes de lit...
- Une literie de qualité garantie 5 ans.
- Des produits spécialement étudiés pour répondre aux spécificités de l'hôtellerie : anti-acarien, anti-bactérien, anti-punaise, anti-feu...





GRENADINES



DESCRIPTION

COEUR Mousse polyéther Haute Densité 28 kg/m³ ou mousse polyuréthane Haute Résilience 35 ou 40 kg/m³

TISSU Housse 100% polyester M1 coloris bleu 180 g/m²

FINITION Housse amovible par fermeture à glissière sur une longueur et une largeur

ENTRETIEN Lavable en machine à 90° sans retrait au premier lavage; séchage en tambour autorisé

Chlore autorisé : 2 g/litre

NORME AU Tissu classé anti-feu M1 permanent Mousse HR classée au feu M4 FEU

CONFORMITE Matelas conforme au GPEM/CP 2005 (norme NF EN 597 parties 1 et 2 - recommandation D1 90 GPEM/CP) et à

l'article U23 de janvier 2005

INDICE DE CONFORT

Résistance à la compression à 40% (kPa) : 3,3 (28 kg/m³), 3,4 (35 kg/m³) ou 3 (40 kg/m³)

CLIENTÈLE

Résidences d'étudiants, casernes, foyers, centres pénitenciers. Toutes collectivités souhaitant ou exigeant des produits

GARANTIE Contre tout risque d'affaissement prématuré

OPTION Classe A

LABELS



RÉSILIENCE



DENSITÉ







DUKE



DESCRIPTION

COEUR Mousse polyéther Haute Densité 28 kg/m³ ou mousse polyuréthane Haute Résilience 35 kg/m³

TISSU Housse polyester polypropylène coloris gris

 120 g/m^2

FINITION Housse amovible par fermeture à glissière sur une longueur et une largeur

ENTRETIEN Lavable en machine à 30°

NORME AU Tissu traité anti-feu cigarette-allumette (NF EN 597 parties 1et 2) Mousse HR classée au feu M4

FEU

CONFORMITE Matelas conforme au GPEM/CP 2005 (norme NF EN 597 parties 1 et 2 - recommandation D1 90 GPEM/CP) et à l'article

U23 de janvier 2005

INDICE DE Résistance à la compression à 40% (kPa) : 3,3 (28 kg/m^3), 3,4 (35 kg/m^3)

CONFORT

CLIENTÈLE Résidences de plein air ou de vacances, gîtes, foyers

GARANTIE Contre tout risque d'affaissement prématuré











DÉHOUSSABLE IGNIFUGE

CAPRI



DESCRIPTION

Structure ressorts ensachés (690 ressorts en 160*200), et cadre en mousse HD 30 kg/m³ **COEUR**

TISSU Coutil 100% coton non feu, coloris sable, 195 g/m²

MATELASSAGE Plateaux piqués sur 150g de ouate

TRAITEMENT Tissu traité anti-bactérie, anti-fongique et anti-acarien

NORME AU Tissu classé M1

FEU

FINITION Bandes piquées, galon extra-large

CONFORT Soutien et accueil fermes

CLIENTÈLE Foyers, casernes, toutes collectivités souhaitant un matelas ressorts avec un tissu classé au feu

GARANTIE Contre tout risque d'affaissement prématuré

LABELS











IGNIFUGE



SATIN BLANC



DESCRIPTION

COEUR Mousse polyuréthane Haute Résilience 35 ou 40 kg/m³

TISSU Housse en maille polyester enduite polyuréthane M1 respirante coloris blanc 150 g/m²

Résistance à la compression à 40% (kPa) : 3,4 (35 kg/m^3), 3 (40 kg/m^3)

FINITION Housse amovible par fermeture à glissière sur une longueur et une largeur

ENTRETIEN Lavable en machine à 90°, nettoyage à sec autorisé (pas plus de 4 fois) séchage en machine à tambour autorisé (60°),

utiliser de l'eau savonneuse, de l'eau de javel très diluée, proscrire l'utilisation d'éther ou d'adoucissant

TRAITEMENT Tissu traité anti-bactérie, anti-fongique et anti-acarien

NORME AU Tissu classé anti-feu M1 permanent FEU Mousse HR classée au feu M4

CONFORMITE Matelas conforme au GPEM/CP 2005 (norme NF EN 597 parties 1 et 2 - recommandation D1 90 GPEM/CP) et à

l'article U23 de janvier 2005

CONFORT

CLIENTÈLE Résidences d'étudiants

GARANTIE Contre tout risque d'affaissement prématuré

OPTION Classe A

Classe 7

LABELS

INDICE DE

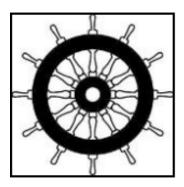


Normes équipement de la marine

Qu'est ce que la Convention Solas?

La Convention Solas a été créée en 1912 à la suite du naufrage du Titanic. C'est le plus important accord international concernant la sécurité à bord des navires. Elle détermine précisément l'ensemble des normes standards minimales afin d'assurer la sureté et la sécurité du personnel navigant.

Cette convention est gérée par l'**Organisation Maritime Internationale (OMI)** et donne une place importante au risque d'incendie. Par exemple, elle exige que les éléments de literie des marins résistent à une éventuelle propagation d'un incendie sur le bateau.



Retrouvez le matelas spécial Marine, l'**«Olympique»**, ci-contre. Il peut s'adapter à tout type de couchages des navires. Il offre un excellent confort et un total respect des normes et standards IMO, SOLAS, MED et MCA



DLYMPIQUE



DESCRIPTION

COEUR Mousse polyuréthane Haute Résilience 35 kg/m³ **TISSU** Housse 100% polyester M1 coloris bleu 180 g/m²

FINITION Housse amovible par fermeture à glissière sur une longueur et une largeur

ENTRETIEN Lavable en machine à 90° sans retrait au premier lavage; séchage en tambour autorisé

Chlore autorisé : 2 g/litre

NORME AU Tissu classé anti-feu M1 permanent **FEU** Mousse HR classée au feu M4

CONFORMITE Matelas répondant aux exigences de la directive européenne sur l'équipement de la marine (MED) 96/98/EC et à

la convention SOLAS 74.

INDICE DE CONFORT Résistance à la compression à 40% (kPa) : 3,4 (35 kg/m³)

CLIENTÈLE Navires, plateformes offshore

GARANTIE Contre tout risque d'affaissement prématuré









ALCATRAZ



DESCRIPTION

COEUR Mousse polyuréthane Haute Résilience 35 kg/m³
TISSU Housse en toile polyester enduite PVC M2, 550 g/m²

ENTRETIEN Eau savonneuse, eau de javel diluée, solution à base de formol

NORME AU Tissu classé au feu M2 Matelas classe A

FEU FEU

CONFORMITE M

RMITE Matelas conforme aux recommandations D1 90 GPEM/CP et à l'article U23 de janvier 2005

Classe A

INDICE DE

CONFORT

Résistance à la compression à 40% (kPa) : 3,4 (35 kg/m³)

CLIENTÈLE Etablissements à hauts risques, centres psy, cellules de dégrisement, services d'urgence

GARANTIE Contre tout risque d'affaissement prématuré

COLORIS Jaune ou camel, selon disponibilités







Matelas d'appoint

MATELAS CLIC-CLAC



DESCRIPTION

ÉPAISSEUR

CŒUR 15 cm de mousse Haute Résilience

de densité 35 kg/m³

HOUSSE Damassé 100 % polyester 220 g/m²

FINITION 3 lacettes de fixation

CONFORMITÉ Norme NF EN 597 parties 1 et 2

LABELS











MATELAS



DESCRIPTION

ÉPAISSEUR 12 cm

CŒUR 12 cm de mousse Haute Résilience

de densité 35 kg/m³

HOUSSE Damassé 100 % polyester 220 g/m²

FINITION 6 lacettes de fixation

CONFORMITÉ Norme NF EN 597 parties 1 et 2









RÉSILIENCE DÉHOUSSABLE



Matelas Enfants

SATIN



COEUR Mousse polyéther de densité 20 kg/m³

TISSU Housse en maille polyester enduite polyuréthane

M1 respirante, coloris blanc

GRAMMAGE 150 g/m²

ENTRETIEN Lavable en machine à 90°, séchage en machine

à tambour autorisé jusqu'à 90°, utiliser de l'eau savonneuse, de l'eau de javel très diluée. Proscrire

l'utilisation d'éther ou d'adoucissant.

DIMENSIONS 60 x 120 cm , 70 x 140 cm

ENTRETIEN Lavable en machine à 90° sans retrait, séchage en

machine à tambour autorisé Chlore autorisé : 2g/litre













RAITEMENT IGNIFUGE

FABRICATION FRANÇAISE

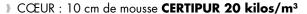
– Conçu avec une mousse de qualité labellisée Certipur

Réversible afin de conserver fraîcheur et confort plus longtemps
 Le label Certipur garantit la restriction d'utilisation de substances chimiques lors de la fabrication de la mousse Pur pour répondre aux exigences des consommateurs, des autorités et des ONG.

Matelas conforme au GPEM/CP 2005 (norme NF EN 597 parties 1 et 2 - recommandation D1 90 GPEM/CP) et à l'article U23 de janvier 2005

LUNE





MATELASSAGE: 150 g/m² de ouate polyester
 TISSU: Stretch 100 % polyester 180 g/m²
 DIMENSIONS: 60 x 120 cm, 70 x 140 cm

- Conçu avec une mousse de qualité labellisée Certipur
- Réversible afin de conserver fraîcheur et confort plus longtemps
- Déhoussable et lavable à 30° pour une meilleure hygiène
- Très sain pour assurer un sommeil paisible

Le label Certipur garantit la restriction d'utilisation de substances chimiques lors de la fabrication de la mousse Pur pour répondre aux exigences des consommateurs, des autorités et des ONG.









Les normes au feu

CLASSEMENT AU FEU

La réaction au feu des matériaux (tissus, mousse....) est définie par des essais normalisés réalisés dans des laboratoires certifiés (FCBA, LNE). Il existe une classification française pour les matériaux d'aménagement, le classement M, allant de MO à NC (non classé) (MO, M1, M2, M3, M4, NC).

Les niveaux de performance au feu par rapport aux risques d'allumabilité des matelas (cœur + enveloppe) sont déterminés par des classes (classes F à A).

LES NORMES

La norme NF EN 597 parties 1 et 2

Cette norme détermine les conditions d'allumabilité des faces d'usage d'un matelas au contact d'une flamme simulant la brûlure d'une cigarette (partie 1) et la brûlure d'une allumette (partie 2).

Les recommandations D1-90 du GPEM /CP

Le groupement permanent des études de marché des produits divers des industries chimiques et parachimiques (GPEM) décrit un ensemble de tests à réaliser pour déterminer le niveau d'allumabilité d'un matelas. Pour aboutir au classement recherché, il faut tester la réaction au feu du matelas à plusieurs reprises en pratiquant des tests de brûlure en surface, puis sous l'arête du matelas. Les résultats obtenus permettent de déterminer la classe du matelas. Ainsi un matelas ayant satisfait aux tests de surface cigarette/allumette obtiendra la classe D; un matelas passant tous les essais de surface et d'arêtes aura la classe A, pour les lieux à haut risque : milieu carcéral, hôpitaux psychiatriques, services d'urgences....

LES RÈGLES DE SÉCURITÉ DANS LES ERP

Les établissements recevant du public (ERP) sont classés selon différentes catégories. La typologie de l'établissement qui correspond à son activité est désignée par une lettre. On distingue par exemple les hôtels et pensions de famille (type O) ou les établissements de soin (type U). Il existe 30 types d'établissements.

L'article U23 de janvier 2005 du règlement de sécurité des ERP décrit les obligations pour les établissements de type U.

Le GPEM /CP 2005 a établi un guide de recommandations relatif à la sécurité vis-à-vis de l'allumabilité des matelas et articles de literie qui aide les acheteurs à fixer leur niveau d'exigence pour les établissements à hauts risques et les établissements pour personnes âgées.

Il recommande ainsi pour les établissements de soins et les foyers de personnes âgées court séjour de s'équiper de matelas de classe D, pour les longs séjours, de matelas de classe C, et pour les établissements à haut risque (prison, services psychiatriques....) de matelas de classe A. Pour les hôtels, il est recommandé que les matelas satisfassent aux tests de surfaces décrits par la norme NF597 parties 1 et 2.



Housses



DUKE





TISSU Housse polyester polypropylène

Coloris gris

GRAMMAGE 120 g/m² ENTRETIEN Lavable à 30°

NORME AU Tissu traité anti-feu cigarette-allumette

FEU (NF 597 parties 1et 2)

FINITION Housse amovible par fermeture à glis-

sière sur une longueur et une largeur

GRENADINES





TISSU 100% polyester, coloris bleu

GRAMMAGE 180 g/m²

ENTRETIEN Lavable en machine à 90° sans retrait,

séchage en tambour autorisé, chlore

Tissu classé anti-feu M1 permanent

autorisé : 2 g/litre

NORME AU

FEU

FINITION Fermeture à glissière sur une longueur et

une largeur

BI-ELASTIQUE





TISSU Maille polyester enduite polyuréthane bi-

élastique, coloris bleu

GRAMMAGE 205 g/m²

ENTRETIEN Lavable en machine à 90°, nettoyage à

sec autorisé (pas plus de 4 fois) séchage en machine à tambour autorisé (60°), utiliser de l'eau savonneuse, de l'eau de javel très diluée, proscrire l'utilisation d'éther ou

d'adoucissant

TRAITEMENT Tissu traité anti-bactérie, anti-fongique et anti-

acarien, respirabilité 600g/m²/24H

NORME AU

FEU

FINITION

Tissu classé anti-feu M1 permanent

Housse amovible par fermeture à glissière sur une longueur et une largeur

SATIN





TRAITEMENT IGNIFUGE

Glissière imperméable

TISSU Maille polyester enduite polyuréthane, coloris

blanc (collectivités) ou vert (santé)

GRAMMAGE 150 g/m²

ENTRETIEN Lavable en machine à 90°, nettoyage à sec

autorisé (pas plus de 4 fois) séchage en machine à tambour autorisé (60°), utiliser de l'eau savonneuse, de l'eau de javel très diluée, proscrire l'utilisation d'éther ou d'adou-

cissant

TRAITEMENT Tissu traité anti-bactérie, anti-fongique et anti-

acarien

NORME AU Tissu traité anti-feu M1 permanent

FEU

FINITION Housse amovible par fermeture à glissière

imperméable sur une longueur et une largeur

Oreillers

«RÊVE»

«EVIDENCE»

NON FEU

DESCRIPTION

ENVELOPPE 100% coton, coloris blanc **GARNISSAGE** Fibre polyester creuse siliconée

Lavable à 40° **ENTRETIEN**

NORME AU EN ISO 12952 parties 1 et 2. Conforme **FEU** au décret n°2000-164 du 23 février 2000

DESCRIPTION

ENVELOPPE 100% polyester classé M1, coloris blanc

GARNISSAGE Fibre polyester non feu

ENTRETIEN Lavable à 40°

NORME AU EN ISO 12952 parties 1 à 4. Conforme au FEU décret n°2000-164 du 23 février 2000





«BIEN ÊTRE»

DESCRIPTION

ENVELOPPE Polyester coton, coloris blanc

GARNISSAGE 50% de fibre polyester, 50% de navettes de

mousse polyuréthane

ENTRETIEN Lavable à 90°

NORME AU EN ISO 12952 parties 1 et 2. Conforme au décret n°2000-164 du 23 février 2000 **FEU**

DESCRIPTION

ENVELOPPE 100% polyester avec enduction polyuréthane

SANTÉ

GARNISSAGE Fibre polyester creuse siliconée, traitement anti-

bactérie

ENTRETIEN Avec éponge et détergent

NORME AU EN ISO 12952 parties 1 et 2. Conforme au **FEU**

décret n°2000-164 du 23 février 2000

TL 20



DESCRIPTION

TYPE Cadre métallique à lattes multiplis Cadre métal de section 30/30 mm **STRUCTURE** SUSPENSION 20 lattes en 53 x 8 mm en multiplis

FINITION Peinture bleue époxy

PIEDS Sommier à équiper de pieds polypropylène noirs

ou pieds bois taille 22 cm. Pied central à vérin à

partir de la largeur 120

CLIENTÈLE Résidence de vacances, résidence d'étudiants,

hôtellerie

PIEDS POUR TL20





DESCRIPTION

DIMENSIONS • Hauteur 22 cm

• Filetage 8 mm

MATIÈRES

• PVC bleu

• Bois naturel

Pied central cylindrique PVC. Réglable en hauteur de 22 cm à 28 cm. Diamètre 5 cm. Coloris Noir. Fixation à vis.

CADRE GIGOGNE



FABRICATION **FRANÇAISE**



DESCRIPTION

TYPE Cadre métallique à lattes multiplis destiné à se

loger sous une literie équipée de pieds de hauteur

25 cm

STRUCTURE Cadre métal de section 30/30 mm

Hauteur pliée: 8 cm Hauteur dépliée : 35 cm

SUSPENSION 18 lattes en 53 x 8 mm en multiplis

- 80*170 **DIMENSIONS**

- 80*180 - 80*190

FINITION Peinture bleue époxy

PIEDS Pieds rabattables avec roulettes de manutention

CLIENTÈLE Résidence hôtelière, hôtellerie

LIT VERTICAL





DESCRIPTION

TYPE Cadre métallique à lattes multiplis
STRUCTURE Cadre métal de section 30/30 mm
SUSPENSION 20 lattes souples 53 x 8 mm multiplis

DIMENSIONS 80*190

FINITION Peinture bleue époxy

PIEDS Equipé de 4 roulettes de rangement vertical

CLIENTÈLE Résidence hôtelière, hôtellerie

LIT PLIANT







HAUTE DENSITÉ

TRAITEMENT

DESCRIPTION

TYPE Cadre métallique à lattes multiplis équipé d'un

matelas mousse HD 24 kg

STRUCTURE Cadre métal de section 30/30 mm SUSPENSION 17 lattes en 53 x 8 mm multiplis

FINITION Peinture bleue époxy - Livré avec sa housse de

protection

PIEDS Pieds rabattables avec roulettes de manutention

CLIENTÈLE Résidence hôtelière, hôtellerie

ENSEMBLE DUO





DESCRIPTION

TYPE Cadre Presqu'île 90x190cm équipé d'un piètement

excentré adapté pour recevoir un cadre gigogne

de 80x190cm

STRUCTURE Cadre métal de section 30/30 mm SUSPENSION Lattes souples 53 x 8 mm multiplis

FINITION Peinture bleue époxy

PIEDS Piétement adapté d'une hauteur de 30 cm CLIENTÈLE Résidence de vacances, résidence hôtelière,

hôtellerie

COUETTE

DESCRIPTION

Microfibre 100% polyester blanc **TISSU**

MATELASSAGE Piquage ligne

FINITION Polyester fibre creuse 400 g/m²

EN ISO 12952, parties 1 et 2 conforme au NORME AU FEU

décret n° 2000-164 du 23 février 2000

ENTRETIEN Lavable à 95°



ALÈZE MOLLETON BENODET

DESCRIPTION

COMPOSITION 100% coton, coloris blanc

 $200 \, g/m^2$ **GRAMMAGE FORME** Drap housse Lavable à 60° **ENTRETIEN**

COUVERTURE POLAIRE **PAIMPOL**

DESCRIPTION

COMPOSITION 100% polyester anallergique, ourlée 4

côtés, coloris selon disponibilités

GRAMMAGE $350 \, g/m^2$

NORME AU FEU EN ISO 12 952, parties 1 à 4

Lavable à 60° **ENTRETIEN**



ALÈZE SATIN

DESCRIPTION

COMPOSITION Maille polyester enduite polyuréthane

M1 respirante,

coloris blanc ou vert

GRAMMAGE $150 \, g/m^2$

FORME Drap housse

Lavable à 90° **ENTRETIEN**

ALÈZE MOLLETON PVC - TRINITE

DESCRIPTION

COMPOSITION Molleton 100% coton enduit PVC,

coloris blanc

 $340~g/m^2:120~g/m^2~de$ tissu et $220~g/m^2~d^\prime enduction$ GRAMMAGE

FORME Plateau ou drap housse

Lavable à 95° **ENTRETIEN**

Finition plateau



Finition drap-housse



Notes

Decolotel Literie Collectivités



TARIFS TTC 2018



MATELAS COLLECTIVITÉS

Pages 6 à 7 du catalogue

	SPÉCIFICITÉS	ÉPAISSEUR TOTALE	LONGUEUR	70/80	90	100/110/120	130/140	160
		15 CM	190	164.55	179.66	247.96	261.07	220.04
	LID OF	15 CM	200	173.12	190.02	264.35	278.20	320.04
HK	HR 35	12 CAA	190	153.21	166.32	230.07	242.17	297.10
DUKE	II/F	13 CM	200	161.28	176.40	245.44	258.30	297.10
DORE		15 CM	190	138.85	152.71	212.18	223.52	271.90
	20 KC		200	147.67	161.02	224.53	236.37	2/1.90
	20 NG	28 KG 13 CM	190	129.52	141.62	197.06	207.39	252.75
			200	137.09	149.68	209.16	219.98	232.73
					ÉPAISSEUR 12	2 CM : -3 % SL	IR LE 13 CM	
ÉCO-PARTICIPA	ATION			2.5 € HT 5 € HT				HT

	SPÉCIFICITÉS	ÉPAISSEUR TOTALE	LONGUEUR	70/80	90	100/110/120	130/140	160
	HR 40	15 CAA	190	200.84	220.50	309.45	326.08	207.40
		15 CM	200	215.71	237.13	326.59	343.72	397.40
		15 CM	190 174.38 191.28 237.37	237.37	281.48	341.71		
	110.25	13 CM	200	187.23	205.88	281.98	297.11	341./1
GRENADINES	HR 35	13 CM	190	163.80	179.17	247.46	260.56	315.00
GRENADINES			200	175.89	193.03	260.31	273.67	
		1.5. CAA	190	169.34	176.65	229.57	241.92	202 22
	20 KC	15 CM	200	186.23	186.23 194.29 242.42	242.42	255.27	293.33
	28 KG	13 CM	190	159.12	166.07	214.20	225.54	272.02
		13 CM	200	174.88	183.46	225.29	237.38	272.92
				ÉPAISSEUR 12 CM : -3 % SUR LE 13 CM				
	MATELAS GRENADINES : SUPPLÉMENT DE				JN MATELAS	DE CLASSE A		
ÉCO-PARTICIPA	TION				2.5 € HT	5 €	5 € HT	

MATELAS SUR MESURE:

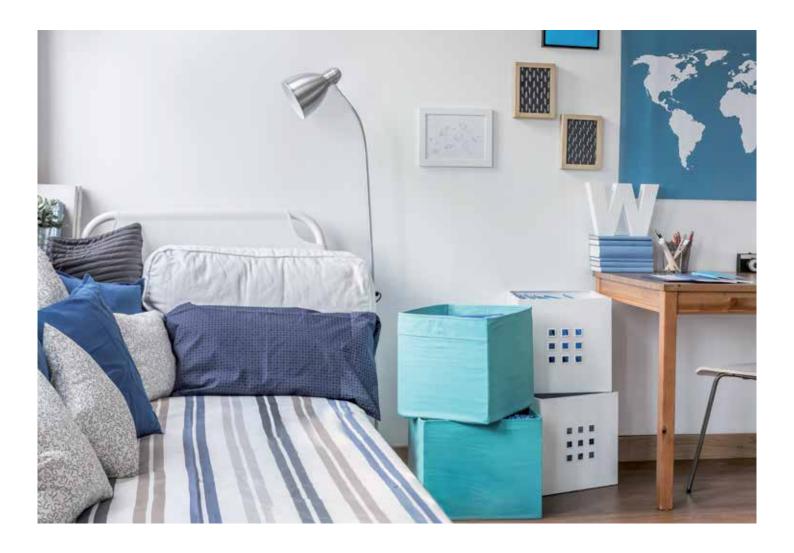
Prix de la taille supérieure la plus proche +16 € HT (Hors Capri +39 €) Longueur 210 cm : +15 % par rapport au 200 cm Longueur 220 cm : +30 % par rapport au 200 cm

MATELAS COLLECTIVITÉS

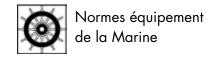
Pages 8 à 9 du catalogue

	SPÉCIFICITÉS	ÉPAISSEUR TOTALE	LONGUEUR	80	90	100/120	140	160
CAPRI RESSORTS	RESSORTS	17 CM	190	254.52	270.39	391.36	402.60	463.68
CAPRI	ensachés	17 C/VI	200	263.09	279.47	403.20	409.50	403.00
ÉCO-PARTICIPATION			2.50 € HT			5 € HT		

	SPÉCIFICITÉS	ÉPAISSEUR TOTALE	LONGUEUR	70/80	90	100/110/120	130/140	
	LIDAO	15 CM	190	237.64	252.00	358.85	377.74	
SATIN BLANC	HR40	15 CM	200	248.22	263.59	375.22	395.14	
		15 CM	190	202.10	214.20	305.17	321.30	
	LIDOF	15 CM	200	210.67	224.03	317.77	336.17	
	HR35	12 CM	190	187.74	199.33	284.02	299.12	
		13 CM	13 CM 200 195.80 208.15	208.15	296.60	312.22		
				ÉPAISSEUR 12 CM: -3 % SUR LE 13 CM				
		SUPPLÉMENT DE 5	% POUR UN M	ATELAS DE C	LASSE A			
ÉCO-PARTICIPATION				2.5 € HT			5 € HT	







Page 11 du catalogue

	SPÉCIFICITÉS	ÉPAISSEUR TOTALE	LONGUEUR	70/80	90	100/110/120	130/140	160
OLYMPIOLIF	LIDOE	15.614	190	193.54	212.18	296.85	312.73	270 51
OLYMPIQUE	HR35	15 CM	200	207.90	228.56	313.23	329.86	379.51
ÉCO-PARTICIPA	ÉCO-PARTICIPATION			2.50 € HT			5 € HT	

MATELAS HAUTE SÉCURITÉ

Page 12 du catalogue

	SPÉCIFICITÉS	ÉPAISSEUR TOTALE	LONGUEUR	70/80	90	100/120
ALCATRAZ	HR35 15 CM	15 CM	190	267.87	288.04	387.57
ALCAIRAZ		13 CM	200	279.97	300.88	406.98
ÉCO-PARTICII		2.50 € HT				

MATELAS D'APPOINT

Page 13 du catalogue

			120 x 190	130 x 190	130 x 190			
	SPÉCIFICITÉS	ÉPAISSEUR TOTALE	60+60/190	65+65/190	60+70/190			
CLIC CLAC	HR35	15 CM	322.56	340.20	352.80			
ÉCO-PARTICIE	ÉCO-PARTICIPATION MATELAS <= 120 CM : 2.50 € HT - MATELAS > 120 CM : 5 € HT							

			80 x 200	140 x 190	140 x 200	160 x 200	
	SPÉCIFICITÉS	ÉPAISSEUR TOTALE	60+140/80	60+130/140	60+140/140	60+140/160	
BZ	HR35	12 CM	226.80	315.00	365.40	390.60	
ÉCO-PARTICIPATION MATELAS <= 120 CM : 2.50 € HT - MATELAS > 120 CM : 5 € HT							

MATELAS ENFANTS

Page 14 du catalogue

	SPÉCIFICITÉS	ÉPAISSEUR TOTALE	60 x 120	70 x 140	HOUSSE SEULE
SATIN	HD20	10 CM	79.38	103.82	41.07
LUNE	HD20	12 CM	95.76	118.44	
ÉCO-PARTICIPAT	TION		0.9	2€ HT	



Pages 16 du catalogue

	SPÉCIFICITÉS	ÉPAISSEUR TOTALE	LONGUEUR	80	90		
		1 <i>7</i> CM	190	320.29	339.44		
	HR 55	17 CM	195/200	333.90	355.32		
		15 CM	190	278.46	295.09		
			195/200	290.81	308.70		
	HR 40	17 CM	190	273.17	290.05		
		17 C/VI	195/200	285.26	303.15		
SATIN VERT		15 CM	190	237.64	252.00		
			195/200	248.22	263.59		
		17 CM	190	232.59	246.21		
		17 C/W	195/200	242.42	257.54		
	HR 35	15.614	190	202.10	214.20		
	TIK 33	15 CM	195/200	210.67	224.03		
		13 CM	190	187.74	199.33		
		13 C/VI	195/200	195.80	208.15		
SUPPLÉMENT DE 5 % POUR UN MATELAS DE CLASSE A							
OPTIONS	PROPOSÉES : MU	JLTI ARTICULATION	IS, COINS BISE	AUTÉS			
ÉCO-PARTICIPATION				2.50 €	HT		

LES OPTIONS:

Option multi-articulations : $20 \in HT$ unitaire

(uniquement pour les mousses polyuréthane HR épaisseur 15 et 17 cm) Option coins biseautés : 20 € HT unitaire

MATELAS SUR MESURE:

Prix de la taille supérieure la plus proche +16 € HT (Hors Capri +39 €) Longueur 210 cm : +15 % par rapport au 200 cm Longueur 220 cm : +30 % par rapport au 200 cm

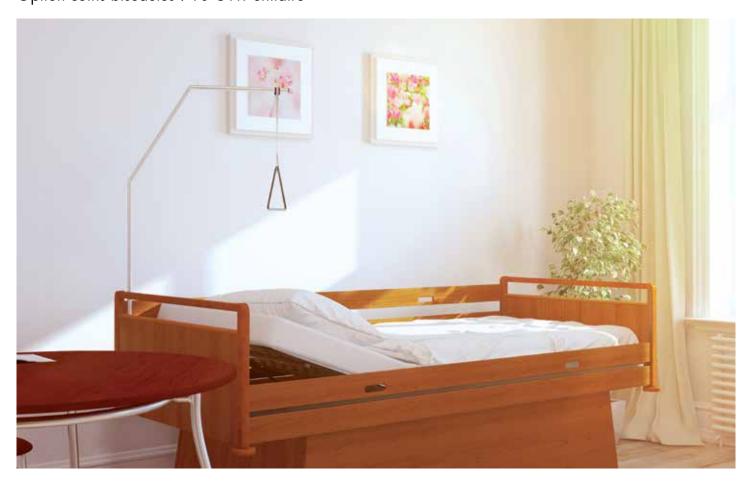
MATELAS SANTÉ

Pages 17 à 19 du catalogue

	SPÉCIFICITÉS	ÉPAISSEUR TOTALE	LONGUEUR	80/90
		17 CM	190	417.31
	HR 55	17 CM	195/200	433.44
	HK 33	15 CM	190	362.88
		15 CM	195/200	376.74
MEDIFLEX		17.044	190	289.04
	HR 40	17 CM	195/200	303.40
		15 CM	190	251.49
		15 CM	195/200	263.84
	OPTION PROPOS	SÉE : COINS BISE	AUTÉS	
TOP CONFORT	HR 35+MMF55	15 CAA	190	269.89
IOP CONFORT	LK 22+MML22	15 CM	195/200	283.75
	OPTION PROPOS	SÉE : COINS BISE	AUTÉS	
TOP CONFORT PLUS	HR 40+MMF55	15 CM	190	343.22
TOP CONFORT PLUS	TR 40+/////1733	15 CM	195/200	361.11
	OPTION PROPOS	SÉE : COINS BISE	AUTÉS	
ÉCO-PARTICIPATION				2.50 € HT

LES OPTIONS:

Option multi-articulations : 10 € HT unitaire (uniquement pour les mousses polyuréthane HR épaisseur 15 et 17 cm) Option coins biseautés : 10 € HT unitaire



Housses ACCESSOIRES

Page 22 du catalogue

	ÉPAISSEUR TOTALE	LONGUEUR	70/80	90	100/110/120	140	160	
DUKE	15 12 CM	190	40.32	42.84	54.18	57.20	60.20	
DUKE	15, 13 CM	200	42.84	44.85	57.20	60.22	69.30	
CDENIADINES	15 12 CM	190	50.14	53.92	69.80	73.58	00.62	
GRENADINES	15, 13 CM	200	53.92	57.45	74.84	78.87	90.62	
15 10 0	15 12 CM	190	63.25	64.30	90.22	94.75		
CATINI DI ANIC	15, 13 CM	200	66.02	67.20	93.99	99.03		
SATIN BLANC	DRAP HOUSSE Bonnet 23 cm	190	39.06	40.82	49.89	52.41		
		200	40.82	41.90	52.16	54.68		
CATINI VEDT	12.15 17.04	190	64.01	65.10	91.22	95.76		
SATIN VERT	13,15 et 17 CM	195/200	66.78	67.92	95.05	100.05		
SATIN BLEU BI-EXTENSIBLE	12.15 - 17.04	190	89.46	90.70	115.92	128.52		
	13,15 et 17 CM	195/200	93.24	94.40	126.00	143.64		
OPTION COINS BISEAUTÉS: 12.00 € – (UNIQUEMENT SUR HOUSSES SATIN <u>VERT ET SATIN</u> BLEU BI-								

EXTENSIBLE) Housses sur mesure : prix de la housse de taille supérieure + 6.00 €

OREILLERS ET TRAVERSINS

Page 23 du catalogue

OREILLER BIEN ÊTRE

	60/60	45/70	90	140
PIÈCES PAR COLIS	20	20	10	10
PAR COLIS COMPLET	20.92	19.65	26.96	45.10
À L'UNITE	22.94	21.67	29.74	47.62

OREILLER RÊVE

	60/60	45/70
PIÈCES PAR COLIS	20	20
PAR COLIS COMPLET	16.64	16.64
À L'UNITE	18.39	18.39

OREILLER QUIÉTUDE (SANTÉ)

	60/60
PIÈCES PAR COLIS	20
PAR COLIS COMPLET	20.41
À L'UNITE	23.42

OREILLER ÉVIDENCE (NON FEU)

	60/60	80	90
PIÈCES PAR COLIS	20	10	10
PAR COLIS COMPLET	23.43	27.72	30.74
À L'UNITE	26.46	31.75	34.77

Éco-participation de 0.05 € HT à partir du 1er octobre 2018.

CADRES

Pages 24 à 25 du catalogue

	SPÉCIFICITÉS	ÉPAISSEUR TOTALE	LONGUEUR	70/80	90	120	140	160
TL20 20 LATTES	OO LATTEC	4.614	190	79.12	79.12	123.73	123.73	194.04
	20 LATTES	4 CM	200	89.46	91.60	189.75	152.96	171.36
PIEDS BOIS OU POLYPROPYLÈNE: 2.20								
ÉCO-PARTICIPATION				1.50 € HT			2.50	€ HT

	ÉPAISSEUR TOTALE	SPÉCIFICITÉS	LONGUEUR	80
CADRE GIGOGNE	4 CM	18 LATTES	170, 180 et 190	176.40
AVEC MATELAS		HR 35		329.86
ÉCO-PARTICIPATION (SAN	1.50 € HT			
ÉCO-PARTICIPATION (AVE	4 € HT			

	ÉPAISSEUR TOTALE	SPÉCIFICITÉS	LONGUEUR	80
LIT VERTICAL AVEC MATELAS	4 CM	20 LATTES 190		185.47
	13 CM	HR 35	190	349.27
ÉCO-PARTICIPATIO	1.50 € HT			
ÉCO-PARTICIPATIO	4 € HT			

	SPÉCIFICITÉS	LONGUEUR	90	
LIT PLIANT	17 LATTES	190	231.08	
ÉCO-PARTICIPATIO	4 € HT			
ENSEMBLE DUO	BLE DUO 18/20 LATTES 190		316.76	
ÉCO-PARTICIPATIO	3.15 € HT			

COUETTES ET COUVERTURES

Page 26 du catalogue

COUETTE CONFORT

	140/200	160/220	200/200	220/240	240/260
PIÈCES PAR COLIS	8	7	6	5	5
PAR COLIS COMPLET	51.15	63.50	65.52	86.18	98.02
À L'UNITE	56.44	70.05	72.32	94.75	107.85
ÉCO-PARTICIPATION À PARTIR DU 1 ^{ER} OCTOBRE 2018	0.10 € HT		0.15 € HT		

Couverture Polaire Paimpol

	180/200	220/240	240/260
PIÈCES PAR COLIS	10	10	10
PAR COLIS COMPLET	34.02	47.88	22.456.44
À L'UNITE	37.8	52.16	24.4

ALÈZES

Page 26 du catalogue

	SPÉCIFICITÉS	FORME	LONGUEUR	80	90	120	140	160
BENODET	MOLLETON	Drap Housse	190	22.68	23.94	29.23	32.25	36.54
		Bonnet 23cm	200	23.18	24.44	29.99	33.02	30.34
			190	36.79	38.55	52.41	54.94	62.49
TDINITE			200	37.29	39.3	53.42	56.19	02.49
IKINITE			190	23.43	25.20	34.77	38.05	43.09
		ridiedu	200	23.69	25.45	35.53	38.80	43.09
SATIN BLANC	MAILLE POLYESTER	MAILLE POLYESTER ENDUITE POLYURÉTHANE Drap Housse Bonnet 23cm	190	39.06	40.82	49.89	52.41	
			200	40.82	41.52	52.16	54.68	

Conditions de transport



LE MINIMUM DE COMMANDE POUR BÉNÉFICIER DU FRANCO EST DE :

1) 2400 € TTC pour les commandes de matelas, sommiers, ou cadres à lattes.

2) 600 € TTC pour les commandes articles d'accessoires Literie (Housses, alèses, couettes, oreillers, pieds...).

Si les conditions de franco ne sont pas remplies, une participation aux frais d'expédition sera demandée. Celle-ci sera calculée de la façon suivante :

COMMANDES DE MATELAS, SOMMIERS, CADRES À LATTES.

- de 500 € HT

Participation au port de 50 € HT.

+ de 500 € HT

Participation au port pour 10 % du montant HT de la commande.

COMMANDES ARTICLES ET ACCESSOIRES LITERIE.

< à 250 € HT

Participation au port de 20 € HT. Si la commande est panachée (matelas, sommiers... + housses, oreillers...), elle rentre dans les conditions du franco à 2400 €.

Tarif de transport valable pour la France continentale sauf pour la corse, les îles et les stations de montagne (nous consulter).

Supplément pour une livraison non accessible en semi-remorque ou camion-remorque : 150 €. Supplément pour une livraison chez un particulier : 50 € HT pour une pièce, 10 € HT par pièce supplémentaire.

Conditions générales de vente

Article 1 - Objet Les présentes

Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les termes et conditions aux-quels DECOLOTEL LITERIE propose et vend ses produits à ses clients (ci-après « Acheteur ») pour une utilisation des produits dans le secteur des collectivités, de l'hôtellerie et de la santé. L'Acheteur peut donc être un revendeur, grossiste ensemblier ou agenceur comme une collectivité, un hôtel ou encore un hôpital qui achète les produits pour les besoins de son activité, à l'exclusion de la revente des produits au détail à des consommateurs finaux.

Article 2 - Application

Toute commande ou vente est soumise aux présentes Conditions Générales de Vente, que l'Acheteur déclare accepter sans réserve. Les présentes Conditions Générales de Vente prévalent sur les documents qui auraient éventuellement été communiqués par l'Acheteur, en ce compris notamment les conditions générales d'achat de l'Acheteur. Toute dérogation ou clause contraire desdits documents de l'Acheteur ne sera valable que si elle a été acceptée expressément et par écrit par notre société.

Article 3 - Commande

Article 3.1 - Validité des devis

Sauf conditions particulières émises dans l'offre de prix, les remises de prix faites par la société DECOLOTEL LITERIE sont valables six mois à compter de la date du devis.

Article 3.2 - Confirmation

Toute commande passée par l'Acheteur directement ou par l'intermédiaire d'un de nos commerciaux n'engage DECOLOTEL LITERIE que si elle est acceptée par l'envoi e-mail d'un accusé de réception (AR de commande) de DECOLOTEL LITERIE accompagné des conditions générales de vente. L'acceptation de commande peut au choix de DECOLOTEL LITERIE être conditionnée par la couverture de l'Acheteur auprès de l'assurance-crédit.

Toute première commande d'un nouvel Acheteur doit être accompagnée de la fiche d'ouverture de compte fournie par DECOLOTEL LITERIE dûment complétée et d'un RIB, afin de permettre une ouverture de compte. À défaut, elle pourra ne pas être prise en compte au choix de DECOLOTEL LITERIE.

Article 3.3 — Modification- Annulation

Toute modification de commande doit obtenir l'accord de DECOLOTEL LITERIE. DECOLOTEL LITERIE adressera une offre complémentaire ou modificative indiquant les demandes nouvelles ou modifiées et le prix afférant à ces modifications. Toute annulation de commande ne sera prise en considération qu'après réception de l'accord écrit de DECOLOTEL LITERIE. L'annulation acceptée entraînera l'émission d'une fac-ture d'indemnité de dédit correspondant à 10 % TTC du montant total de la commande

Article 3.4 - Prix

Tous les prix s'entendent hors éco-participation et hors taxes, sans escompte, départ usine et frais de transport en sus. Toute création ou modification de contributions, taxes, impôts, droits de douane seront répercutés de plein droit. Les prix indiqués sont ceux basés sur les conditions économiques au jour de l'établissement du devis. Ils peuvent être révisés en cas d'augmentation des prix de revient de plus de 5 % intervenant entre la commande et la livraison. Le prix facturé sera alors celui en vigueur au moment de la livraison. DECOLOTEL LITERIE pourra accorder des rabais remises ristournes à l'Acheteur, en fonction de critères quantitatifs ou qualitatifs.

Article 4 - Livraison

Article 4.1 — Délai de livraison

Les délais de livraison indiqués sur l'AR de commande ne sont donnés qu'à titre indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle : tout retard de livraison ne pourra entrainer l'annu-lation de la commande. La responsabilité de DECOLOTEL LITERIE ne pourra être engagée pour tout préjudice résultant de ce retard. Toute modification par l'Acheteur de la date de livraison d'une commande dans les 8 jours avant la date de livraison prévue initia-lement engendrera des frais de stockage à hauteur de 10 € le M³ par mois indivisible.

Article 4.2 — Cas de force majeure

Les cas de force majeure et événements imprévisibles (tels que grève, avarie de machine, difficultés d'approvisionnement, incendie...), ainsi que tout événement échappant au contrôle de DECOLOTEL LITERIE et venant entraver, en tout ou partie, soit la production

soit la fourniture soit le transport des marchandises mentionnées dans la commande, sont réputées rendre la commande inexécutable. DECOLOTEL LITERIE tiendra l'Acheteur au courant en temps opportun, des événements énumérés ci-dessus : les quantités prêtes à être livrées au moment de l'évènement, doivent être acceptées par l'Acheteur. La force majeure et le fait du prince donnent à notre société le droit de résilier totalement ou par-tiellement toute commande ou d'en suspendre l'exécution sans préavis, ni indemnité.

Article 4.3 — Expéditions

La livraison se fait au choix de l'Acheteur soit par expédition de la marchandise au lieu de livraison convenu, soit par sa mise à disposition dans les usines DECOLOTEL LITERIE. Si l'Acheteur souhaite que la marchandise soit livrée chez son client final par DECOLOTEL LITERIE, alors l'Acheteur devra transmettre à DECOLOTEL LITERIE l'ensemble des informations permettant cette livraison (notamment : nom et adresse de livraison du client final – numéro de téléphone d'un contact sur place).

Toutes les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, même lorsqu'elles sont vendues Franco. En cas d'avarie ou de manquant, il appartient au destinataire de formuler par écrit des réserves précises sur le bordereau du transporteur, puis de confirmer les défectuosités constatées par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 3 jours suivants la livraison, à ce même transporteur, avec copie pour DECOLOTEL LITERIE. L'Acheteur s'engage à informer ses clients finaux de cette obligation dans le contrat qui les lient. Dans les hypothèses où elle n'assure pas le transport des marchandises, DECOLOTEL LITERIE n'est pas responsable des frais de remplacement dus à une avarie ou un vol en cours de transport. L'Acheteur s'engage à vérifier l'accessibilité du lieu de livraison par gros porteurs (semiremorque ou camion remorque) à la date de livraison prévue. En cas de manquement, la société DECOLOTEL LITERIE ne saurait être responsable de surcoûts de transports engendrés (re-livraisons), qui seront facturés à l'Acheteur.

Article 5 - Garantie

Pendant toute la durée de la garantie, DECOLOTEL LITERIE s'engage à réparer ou à rem-placer par un produit identique ou équivalent selon l'évolution de son offre, un produit reconnu défectueux du fait d'un vice de fabrication ou de matière, sous réserves des exclusions définies au point suivant. Cette réparation ou ce remplacement ne donne pas droit à une extension de la garantie originale.

Article 5.1 — Conditions de garantie

Les matelas secteur santé sont garantis 2 ans conformément à la garantie légale. DECOLOTEL LITERIE offre une garantie contractuelle complémentaire sur certains produits:

produits: – Les matelas secteur hôtellerie sont garantis 5 ans avec application d'un pourcentage de vétusté: 0 % entre 0 et 2 ans date de facture- 20 % entre 2 et 3 ans – 50 % entre 3 et 4 ans – 80 % entre 4 et 5 ans - 100 % au-delà des 5 ans.

- Les matelas secteur collectivité sont garantis 3 ans. Les sommiers fixes, à lattes souples, rigides, ressort ou électriques TPR sont garantis 5 ans, si le nombre de pieds et la hauteur préconisés sont respectés.
- Les composants électriques (moteurs, télécommandes...) sont garantis 3 ans. Pour les matelas, cette garantie implique une utilisation sur un sommier à lattes ou tapissier en bon état dont la vétusté ne dépasse pas 2 ans à compter de la date d'achat figurant sur la facture du sommier. En aucun cas, la garantie ne couvre les détériorations pouvant provenir d'un usage anormal (exemple: matelas plié, matelas posé à même le sol...), d'un accident, d'un cas de force majeure, de retouches ou de transformations apportées aux produits, ou de l'usure normale de ces derniers. Sont également exclus de la garantie les produits présentant un défaut d'entretien, des salissures, tâches ou souillures, et/ou ayant été soumis à un taux d'humidité important. Le stockage des matelas comprimés et roulés ne doit pas excéder 3 mois. Au-delà, DECOLOTEL LITERIE ne pourra être tenu responsable des problèmes constatés (dimensionnel/affaissement de la mousse,...). Le cœur du matelas est garanti contre tout affaissement anormal. Le tissu de recouvrement, les poignées et tous les éléments dont la bonne tenue est liée aux condi-tions d'utilisation sont exclus de la garantie du matelas. Les coutures et les fermetures à glissière sont garanties 6 mois.

Article 5.2 - Tolérances

La norme NF EN 1334 permet une tolérance de 2 cm en longueur et largeur, et de 1 cm en épaisseur par rapport aux côtes nominales de votre matelas ou sommier (exemple: un matelas $140 \times 190 \times 24 \text{ cm}$ peut faire en réalité $138 \times 188 \times 23 \text{ cm}$).

Conditions générales de vente

La densité des matelas en mousse polyuréthane s'exprime en valeur brute de coulée; En net, cette densité est inférieure de l'ordre de 2 kg, et est conforme à la Norme NF EN ISO 845. L'échelle de fermeté indiquée sur nos fiches techniques est donnée à titre indicatif. La fermeté de nos matelas en mousse (kpa) admet une tolérance de +/- 15 % selon la norme NF EN ISO 3386-1. Lors des premiers mois d'utilisation d'un matelas, il est normal de constater un léger tassement des matières de rembourrage qui n'affecte en rien son confort ou sa longévité. Cet effet sera limité en suivant les conseils d'utilisation. La garantie du matelas s'appliquera à partir d'une perte de hauteur nominale de l'ordre de 12 %, mesurée avec une règle au point haut d'une surface piquée matelassée. Toutes nos caisses sommiers sont en Epicéa, essence de bois contenant des noeuds de 40 mm maximum au plus tous les 300 mm.

Article 5.3 - Réclamation

L'Acheteur s'engage à recevoir et traiter l'ensemble des éventuelles réclamations des clients finaux auxquels il a fourni les produits. Les manquants à la livraison du desti-nataire (client final ou Acheteur) de produits DECOLOTEL LITERIE (matelassommier-caisse de pieds...) doivent faire l'objet d'une réclamation selon les modalités décrites à l'ar-ticle 4-3 dans les 3 jours de la livraison ; Passé ce délai, les produits re-livrés seront fac-turés. En cas de réclamation de la part d'un client final portant sur des produits DECOLOTEL LITERIE, l'Acheteur procèdera à un premier examen pour s'assurer qu'elle relève bien de la garantie légale ou contractuelle de DECOLOTEL LITERIE. Si c'est le cas, l'Acheteur adresse par email ou tout autre moyen dans les meilleurs délais, la fiche de demande SAV fournie par DECOLOTEL LITERIE dument complétée, accompagnée de l'original de la facture (ou des factures) attestant de la date d'achat ou la commande et des photos du produit défectueux qui justifient le défaut constaté. À réception de ces éléments, DECOLOTEL LITERIE transmettra après analyse à l'Acheteur un courrier email d'acceptation ou de refus de la prise en charge du SAV. Toute demande de prise sous garantie pourra nécessiter la présentation de pièces complémentaires justifiant la non-conformité (autres photos, mesures, facture du sommier...).

Article 5.4 - Traitement

Dans tous les cas de réclamation reconnue justifiée, DECOLOTEL LITERIE organise avec l'Acheteur la reprise de la marchandise. La garantie de DECOLOTEL LITERIE sera limitée au remplacement ou à la réparation de la marchandise, à l'exclusion de toute autre prestation ou indemnisation (dommages et intérêts...). Les produits défectueux doivent être retournés dans un emballage adapté et dans un état de propreté exempt de toutes souillures. Si, après examen du produit litigieux, DECOLOTEL LITERIE considérait finalement qu'il n'était pas couvert par la garantie, DECOLOTEL LITERIE facturera l'Acheteur du prix du produit de remplacement. En cas d'acceptation au titre de la garantie, DECOLOTEL LITERIE livrera à l'Acheteur un produit de remplacement, qu'il appartiendra à l'Acheteur de livrer à son client final

Enfin, DECOLOTEL LITERIE facturera le produit de remplacement livré si l'Acheteur ne lui a pas retourné le produit défectueux réclamé pour examen.

Article 6 - Facturation

Article 6.1 – Clause de réserve de propriété

De convention entre les parties, les ventes de marchandises sont assorties de la clause de réserve de propriété (Loi N°80.335 du 12 mai 1980); les marchandises livrées restent notre propriété exclusive jusqu'au paiement intégral du prix. Toutefois, les risques sont transférés dès la livraison. Ne constitue pas des paiements au sens de la présente clause, la remise de traites ou de tout autre titre créant une obligation de payer. L'Acheteur est autorisé dans le cadre de l'exploitation normale de son établissement, à revendre les marchandises livrées dans les conditions visées à l'article 1; mais il ne peut ni les donner en gage ni en transférer la propriété à titre de garantie. Ils sont en outre insaisissables.

En cas de revente, l'Acheteur s'engage soit à nous régler immédiatement la partie du prix restant due, soit à nous avertir immédiatement pour nous permettre d'exercer éventuellement notre droit de revendication sur le prix à l'égard du tiers acquéreur. L'autorisation de revente est retirée automatiquement et immédiatement en cas de cessation des paiements, ou retard de règlement de l'Acheteur.

Article 6.2 - Paiement

Sauf conditions particulières convenues par écrit entre les parties, le paiement des marchandises s'effectue au comptant à réception de facture. Le paiement comptant

d'une facture ne donnera lieu à aucun escompte pour paiement anticipé. De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par nous, le défaut de paiement de nos factures à l'échéance fixée entraînera:

- 1 L'exigibilité d'un d'intérêt de retard contractuel égal à 3 fois le taux d'intérêt légal. En cas de retard de règlement, l'Acheteur devra s'acquitter des intérêts de retard calculés de la date d'échéance de la facture à la date du paiement effectif. Il devra en outre s'acquitter d'une pénalité de recouvrement forfaitaire s'élevant à 40 € (Art. L.441-6).
- 2 L'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues, quel que soit le mode de rèalement prévu.
- 3 En cas de recours judiciaire, l'exigibilité à titre de dommages et intérêts et de clause pénale, d'une indemnité égale à 15 % des sommes dues outre les intérêts contractuels et les frais judiciaires éventuels.
- 4 La possibilité d'annuler toutes les commandes en cours.

Article 7 - Conditions de revente sur internet

Les gammes de produits vendues par DECOLOTEL LITERIE sont différentes selon le canal de distribution par lequel l'Acheteur envisage de les revendre. Ainsi, DECOLOTEL LITERIE a élaboré une gamme dédiée de produits à la revente par internet. Seuls les produits de cette gamme peuvent être revendus par internet. Il appartient donc à l'Acheteur d'infor-mer DECOLOTEL LITERIE de son canal de distribution et le cas échéant de commander les produits de la gamme y afférent. Lorsque l'Acheteur revend les produits par internet, il s'engage à respecter les normes de qualité visées au sein de la Charte internet DECOLOTEL LITERIE, accessible à la suite des présentes Conditions Générales de Vente. À défaut de respecter ces normes, DECOLOTEL LITERIE pourra suspendre toute commande de l'Acheteur.

Article 8 - Propriété intellectuelle

Toute représentation, reproduction intégrale ou partielle de l'une des marques de DECOLOTEL LITERIE ou de documents notamment photographiques ou graphiques de ses produits, sous quelque forme que ce soit et par n'importe quel moyen, faite sans le consentement écrit de DECOLOTEL LITERIE, est illicite. Si elle est accordée, la représentation et la reproduction devra être faite dans le strict respect des conditions imposées par DECOLOTEL LITERIE.

À ce titre, l'Acheteur est autorisé à utiliser les marques, logos et dénominations des produits de DECOLOTEL LITERIE uniquement pour les besoins de la promotion et de la vente de ces produits. La reproduction de ces éléments devra être en tout point conforme à ceux transmis par DECOLOTEL LITERIE. En outre, DECOLOTEL LITERIE peut mettre à disposition de l'Acheteur des photographies, descriptifs et autre élément permettant la promotion et la vente des Produits. Ces éléments ne peuvent être utilisés par l'Acheteur que pour les seuls besoins de la promotion et de la vente des Produits. En outre, l'Acheteur s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle attachés à ces éléments et à ne les utili-ser que pour les seuls besoins de leur revente aux clients finaux.

Article 9 - Résiliation

En cas de manquement de la part de l'Acheteur, toutes conventions et toutes com-mandes pourront être résiliées par DECOLOTEL LITERIE, en tout ou partie, de plein droit après mise en demeure donnée à l'Acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet pendant un (1) mois, ou sans préavis en cas de faute grave rendant impossible la poursuite des relations, sans préjudice de tous dommages et intérêts que DECOLOTEL LITERIE pourrait réclamer.

Article 10 - Attribution de juridiction

De convention expresse, il est attribué compétence exclusive au tribunal de commerce de LILLE MÉTROPOLE, pour tous les litiges qui s'élèveraient entre les parties à l'occasion de leurs rapports commerciaux, quel que soit le lieu de livraison, le mode de paiement accepté, et même en cas d'appel en garantie ou pluralité de défendeurs.



CONTACTS

SERVICE COMMERCIAL

Guillaume TONELLI - g.tonelli@decolotel.fr

Florent DIEUDONNE - f.dieudonne@decolotel.fr

Serge BONSIGNOR - s.bonsignor@decolotel.fr

SERVICE COMMANDES

Dalila Salma - d.salma@decolotel.fr

Corine BAUBRIAU - c.baubriau@decolotel.fr

Decolotel Groupe

101 Rue de Sèvres - 75280 Paris Cedex 06 Tel: +33 (0)9 79 71 94 50 - Fax: +33 (0)9 71 70 44 84